

SEPTIEME  
NUMERO DE LA  
REVUE AFRICAINE  
DES LETTRES, DES  
SCIENCES



KURUKAN FUGA  
VOL : 2-N°7  
SEPTEMBRE 2023



KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : [revuekurukanfuga2021@gmail.com](mailto:revuekurukanfuga2021@gmail.com)

VOL : 2-N°7 SEPTEMBRE 2023

Bamako, Septembre 2023

# *KURUKAN FUGA*

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : [revuekurukanfuga2021@gmail.com](mailto:revuekurukanfuga2021@gmail.com)

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

## **Directeur de Publication**

Prof.MINKAILOU Mohamed (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

## **Rédacteur en Chef**

COULIBALY Aboubacar Sidiki, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*) -

## **Rédacteur en Chef Adjoint**

- SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

## **Comité de Rédaction et de Lecture**

- SILUE Lèfara, **Maitre de Conférences**, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- KONE N'Bégué, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DIA Mamadou, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DICKO Bréma Ely, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- TANDJIGORA Fodié, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- TOURE Boureima, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- CAMARA Ichaka, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- OUOLOGUEM Belco, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- MAIGA Abida Aboubacrine, **Maitre-Assistant** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- DIALLO Issa, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

- *KONE André, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIARRA Modibo, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *MAIGA Aboubacar, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DEMBELE Afou, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)*
- *Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)*
- *Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *BALLO Abdou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *DIAWARA Hamidou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *TRAORE Hamadoun, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *BORE El Hadji Ousmane **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *KEITA Issa Makan, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *KODIO Aldiouma, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Dr SAMAKE Adama (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo*
- *Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg*
- *Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké*

- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

### **Comité Scientifique**

- Prof. AZASU Kwakuvi (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (*University of Lagos, Nigeria*)
- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. Mawutor Avoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, *University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)*
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, *Methodist University College Ghana, Accra*
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, *University of Education, Winneba*
- Prof. MEITE Méké, *Université Félix Houphouët Boigny*
- Prof. KOLAWOLE Raheem, *University of Education, Winneba*
- Prof. KONE Issiaka, *Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa*
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, *Université de Lomé, Togo*
- Prof. OKRI Pascal Tossou, *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- Prof. LEBDAI Benaouda, *Le Mans Université, France*
- Prof. Mahamadou SIDIBE, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*
- Prof. KAMATE André Banhouman, *Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan*
- Prof. TRAORE Amadou, *Université de Segou-Mali*
- Prof. BALLO Siaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)

## TABLE OF CONTENTS

<b>Fodié TANDJIGORA, Boulaye KEITA, Aly TOUNKARA, LES MIGRATIONS FEMININES AU MALI VERS UN NOUVEAU PARADIGME MIGRATOIRE .....</b>	<b>pp. 01 – 12</b>
<b>Pither Medjo Mvé, Yolande Nzang-Bie, ESQUISSE PHONOLOGIQUE D’UN PARLER BANTU EN DANGER : LE MWESA (B22E) DU GABON.....</b>	<b>pp. 13 – 27</b>
<b>Djim Ousmane DRAME, CONTRIBUTION DES CENTRES D’ENSEIGNEMENT ARABO-ISLAMIQUE TRADITIONNELS A LA PRESERVATION, A L’ENRICHISSEMENT ET A LA VALORISATION DES LANGUES NATIONALES DU SENEGAL : L’EXEMPLE DU WOLOF .....</b>	<b>pp. 28 – 43</b>
<b>Abdoul Karim HAMADOU, ENSEIGNEMENT DES LANGUES AFRICAINES PAR LA POESIE DIDACTIQUE ARABE : ANALYSE D’UN MANUSCRIT AJAMI EN SONGHAY .....</b>	<b>pp. 44 – 55</b>
<b>Oumar HAROUNA, INCIDENCE DE L’ESCLAVAGE PAR ASCENDANCE SUR LA GESTION DES ECOLES EN MILIEU RURAL D’OUSSOUBIDIAGNA .....</b>	<b>pp. 56 – 66</b>
<b>Seydou COULIBALY, ETUDE FLORISTIQUE ET STRUCTURALE DE LA FORET CLASSEE DE M’PESSOBA, AU SUD DU MALI.....</b>	<b>67 – 85</b>
<b>Oumar S K DEMBELE, LA COMMUNICATION PAR SMS, NOUVELLE DYNAMIQUE DE COMMUNICATION CHEZ LES JEUNES MALIENS .....</b>	<b>pp. 86 – 98</b>
<b>Anoh Georges N’TA, Djézié Guérolé Charlot BENE BI LE RAPT, UNE STRATÉGIE MATRIMONIALE TRANS-ÉTATIQUE ET TRANSHISTORIQUE : LE CAS DE LA FRANCE MÉDIÉVALE ET DU BURKINA FASO CONTEMPORAIN.....</b>	<b>pp. 99 – 113</b>
<b>Nouhoum Salif MOUNKORO, Youba NIMAGA, L’ETAT DE DROIT, LES COUPS DE FORCE ET LA SECURITE NATIONALE</b>	<b>pp. 114 – 130</b>
<b>Boureima TOURE, FACTEURS EXPLICATIFS DE LA CRISE SECURITAIRE AU CENTRE DU MALI .....</b>	<b>pp. 131 – 145</b>
<b>Sory DOUMBIA, Hassane TRAORÉ, THE SALIENCE OF VOCATIONAL SCHOOLS IN POST-SLAVERY AFRICAN AMERICAN SOCIETY AND ITS IMPACT ON BLACKS IN BOOKER T. WASHINGTON SELECTED WORKS.....</b>	<b>pp. 146 – 158</b>
<b>Kaba KEITA, THE POLITICAL AND SOCIAL IMPACT OF LIBERAL PHILOSOPHIES IN GREAT BRITAIN IN THE 17<sup>TH</sup> CENTURY .....</b>	<b>pp. 159 – 170</b>
<b>SQUARE Ndeye, READING KANE’S 4.48 PSYCHOSIS FROM THE LENS OF THE BIBLE: DILEMMA BETWEEN LIGHT AND DARKNESS .....</b>	<b>pp. 171 – 187</b>

- Apalo Lewisson Ulrich KONÉ, Yesonguiédjo YÉO,**  
**APPRENTISSAGE DES LANGUES ET ODD N° 4 : DE LA NÉCESSITÉ D'UNE ADAPTATION DE LA FORMATION AUX SPÉCIFICITÉS DES APPRENANTS ..... pp. 188 – 202**
- Maxime BOMBOH BOMBOH,**  
**PEUT-IL AVOIR UNE FONCTIONNALITE DU MESSAGE THEATRAL DEVANT LE PUBLIC DOUBLE DE L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE ? ..... pp. 203 – 211**
- Adama Samaké,**  
**THE KURUKAN FUGA CHARTER: AN INSTRUMENT OF SOCIAL STABILITY FOR THE MALI EMPIRE ..... pp. 212 – 222**
- Souleymane TOGOLA,**  
**PARENTS' PERCEPTION ON THE USE OF BAMANANKAN NATIONAL LANGUAGE IN MALI: A CASE STUDY OF THE DISTRICT OF BAGUINÉDA..... pp. 223 – 231**
- David KODIO,**  
**MORPHOLOGICAL AND SEMANTIC ANALYSIS OF BIRTH ORDER IN DOGON LANGUAGE: THE CASE OF TOROSO (SANGHA) ..... pp. 232– 239**
- Younassa SEIDOU,**  
**LE PHÉNOMÈNE DU TERRORISME INTERNATIONAL AU SAHEL ET SON RÔLE DANS L'AUGMENTATION DE L'IMMIGRATION ILLÉGALE..... pp. 240– 251**
- Mohamed YANOQUÉ,**  
**LE MYTHE D'ORPHÉE DANS LA PORTE DES ENFERS DE LAURENT GAUD ..... pp. 252– 266**
- Kadiatou A. DIARRA,**  
**LA LANGUE MATERNELLE, MOYEN D'ENRICHISSEMENT DANS *MONNE, OUTRAGES ET DEFIS* D'AHMADOU KOUROUMA..... pp. 267– 275**
- Daouda KONE,**  
**NATIONAL LANGUAGES DEVELOPMENT, SYMBOL OF THE SOCIETAL HERITAGE OF A PEOPLE: CASE OF MALL..... pp. 276– 284**
- Aboubacar Abdoulwahidou MAIGA, Aminata TAMBOURA**  
**LA DERNIÈRE CONFIDENCE DU PROFESSEUR GAOUSSOU DIAWARA ..... pp. 285– 311**
- NOGBOU M'domou Eric, BLEY Hyacinthe Digbeugby**  
**AUX ORIGINES DE L'ISLAM POLITIQUE DANS LA BOUCLE DU NIGER: ENTRE RECONSTRUCTION DE L'ETAT ET RENOUVEAU RELIGIEUX (XV<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> SIECLE) ....pp. 312– 325**
- COULIBALY Zahana René**  
**LE REALISME SOCIAL DANS L'ACCUEIL DE L'IMMIGRE(E), UNE ETUDE SOCIOCRIQUE DE *FEARLESS* ET *MERCHANTS OF FLESH* DE IFEOMA CHINWUBA..... pp. 326– 334**
- DIARRASSOUBA Abiba**  
**DU DISCOURS DE CONQUETE DU POUVOIR POLITIQUE ET DES STRATEGIES DE COMMUNICATION : QUELLE APPROCHE SEMIOTIQUE ? ..... pp. 335– 346**

**AUX ORIGINES DE L'ISLAM POLITIQUE DANS LA BOUCLE DU NIGER:  
ENTRE RECONSTRUCTION DE L'ETAT ET RENOUVEAU RELIGIEUX (XV<sup>ème</sup>.  
XVI<sup>ème</sup> SIECLE)**

<sup>1</sup> NOGBOU M'domou Eric, <sup>2</sup> BLEY Hyacinthe Digbeugby

<sup>1</sup> *Université Félix Houphouët-Boigny Cocody, Département d'Histoire, Email :*  
[uzielnogbou2010@gmail.com](mailto:uzielnogbou2010@gmail.com)

<sup>2</sup> *Université Félix Houphouët-Boigny 8, Département d'Histoire, Email :*  
[hyacinthebley20017@gmail.com](mailto:hyacinthebley20017@gmail.com)

---

**Résumé**

Cet article s'intéresse aux origines de l'islam politique dans la boucle de Niger aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles. Il s'agit dans cette étude d'analyser la place des élites religieuses musulmanes dans l'évolution politique et religieuse de l'Empire songhay. Cette étude permet de mieux comprendre ses origines, de connaître ses acteurs et d'analyser son évolution aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle dans la boucle du Niger. Les matériaux pour cette étude sont constitués pour l'essentiel de sources narratives arabo-musulmanes et des chroniques soudanaises, œuvres de deux grands intellectuels de Tombouctou. Il ressort, à la lumière des sources narratives arabo-musulmanes et soudanaises que c'est dans les dernières décades du XV<sup>ème</sup> siècle que les élites religieuses et intellectuelles musulmanes apparaissent dans le jeu politique au Soudan occidental. Auréolés d'un prestige sans limite sous l'Askia Mohammed, les Ulema contribuent de manière significative à la consolidation de l'Etat songhay. Plus encore, par la mainmise sur les structures étatiques, les élites musulmanes participent largement au renouveau culturel que connaît l'islam soudanais durant le XVI<sup>ème</sup> siècle).

**Mots clés :** : Islam politique, légitimation politique, reconstruction de l'Etat, renouveau religieux, Ulema.

---

\*\*\*\*\*

---

**Abstract**

This article focuses on the origins of political islam in the Niger Bend in the 15th and 16th centuries. This study aims to analyze the place of Muslim religious elites in the political and religious evolution of the Songhay Empire. This study allows us to better understand its origins, to know its actors and to analyze its evolution in the 15th and 16th centuries in the Niger bend. The materials for this study consist mainly of Arab-Muslim narrative sources and Sudanese chronicles, works of two great intellectuals from Timbuktu. It appears, in the light of Arab-Muslim and Sudanese narrative sources, that it was in the last decades of the 15th century that Muslim religious and intellectual elites appeared in the political game in Western Sudan. Crowned with unlimited prestige under Askia Mohammed, the Ulema contributed significantly to the consolidation of the Songhay state. Even more, through their control over state structures, Muslim elites largely participated in the cultural renewal that Sudanese Islam experienced during the 16th century.

**Key words :** Political Islam, political legitimation, reconstruction of the State, religious revival, Ulema.

---

**Cite This Article As :** Nogbou, M.E., Ble, H. (2023). *Aux origines de l'islam politique dans la boucle du Niger entre reconstruction de l'Etat et renouveau religieux (xv<sup>ème</sup>-xvi<sup>ème</sup> siecle) 2(7) /*

## Introduction

Notre siècle semble être pour les opinions occidentales l'époque de la menace islamique. L'irruption de l'islam sur la scène politique est souvent perçue comme retour en arrière, comme archaïsme. On croit voir surgir des mollahs barbus, surgis des mosquées et des villages, monter à l'assaut de la modernité et instaurer un monde irrationnel, violent et rétrograde. La conquête de certaines villes du Nord du Mali par des intégristes musulmans dans les années 2010 avec son lot de massacres, de souffrances et de destructions semble confirmer cette thèse.

La racine de ce phénomène renvoie pour certains à une dégradation des situations sociales et à la précarisation de larges pans des sociétés sous les coups des contre-réformes néolibérales. Pour les sociologues et les politologues, la déstructuration des liens sociaux pousse les citoyens à se retrancher derrière des formes d'appartenance identitaires particulières. La religion constitue alors un vecteur adéquat puisqu'elle offre à la fois un refuge et le sentiment d'appartenance à une communauté susceptible de fournir des repères. La montée de l'Islam politique est donc intimement liée à une situation de décomposition des rapports sociaux. Pour Olier Roy (1992, p. 106-129), cette thèse s'inscrit dans le vieux schéma des Lumières qui veut que le progrès soit un, c'est-à-dire que la modernité politique va de pair avec le développement économique. Mémoire courte et sélective.

L'histoire de l'Afrique noire médiévale nous apprend pourtant que l'islam politique n'est ni un phénomène barbare, ni une aliénation de la société. L'objet principal de cette étude est donc d'interroger l'apport des religieux dans la construction et la consolidation des Etats de la Boucle du Niger aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle.

Cette étude porte sur la Boucle du Niger. Ce choix s'explique par le fait que cette région constitue un espace historique majeur dont la cohérence renvoie à un moment d'historicité compris entre la conquête musulmane et la formation des premiers Etats théocratiques dont l'Empire des Askia de Gao.

Reflets de la nature même de cette question qui traverse toutes les sciences humaines et sociales, nos recherches émanent de différentes disciplines. Cette diversité disciplinaire a constitué l'un des enjeux de nos recherches dont le but est de croiser les approches sur le thème et de provoquer réflexion et débat. Cette synthèse historique renvoie ainsi à la complexité d'un processus pluriel en s'appuyant notamment sur la sociologie dans la lignée épistémologique de l'Ecole des Annales. L'ouverture interdisciplinaire élargit d'autant la question. Les matériaux pour cette étude sont constitués pour l'essentiel de sources narratives arabo-musulmanes et des chroniques soudanaises, œuvres de deux grands intellectuels de Tombouctou.

Nous allons d'abord présenter l'historicité de l'irruption des religieux sur la scène politique dans la Boucle du Niger à une période marquée par la déstructuration de la société. Nous allons ensuite montrer la place des *Ulema* dans la gestion du pouvoir d'Etat dans le cadre de la monarchie théocratique mise en place par les souverains de Gao.

### 1- Les *Ulema* à la conquête du pouvoir politique

L'Islam, par nature, n'est pas une croyance qui demeure au stade de l'abstraction, mais il se représente une communauté organiquement liée qui lutte contre toutes les manifestations de la

*djahiliyya*<sup>1</sup>. La dichotomie est fondée sur la séparation étanche entre toute société autre que la société islamique et la communauté musulmane. C'est donc une méthodologie de vie qui prône la lutte entre les tenants de la tradition soudanaise et l'Islam incarné par les lettrés de Tombouctou.<sup>2</sup>

### 1-1-La formation de la ligue musulmane

La vision de l'élite religieuse est dichotomique, non seulement au plan des valeurs politiques, mais aussi dans la dialectique culturelle autour de l'opposition entre endogène et exogène, c'est-à-dire entre le *leg* arabo-musulman et l'apport local soudanais. (K. Deaux et T.S. Perkins, 2001, p. 310). Ainsi, après la mort de Sonni Ali, fut une occasion pour les lettrés en général et pour les *Ulema* de mettre fin au règne des souverains animistes. En effet, Sonni Ali n'avait que trop humilié les *Ulema* dont un grand nombre se trouvait encore déporté à Hauki et dans les îles du Niger. Sa mort fut une aubaine pour les *Ulema* de prendre leur revanche, d'empêcher l'accession au pouvoir de Sonni Baro. Il est donc vraisemblable que des *Ulema* aient demandé au Hombori-koi Mohammed de défendre la religion musulmane.<sup>2</sup> Il ne s'agit pas de l'introduction de l'Islam au Songhay, mais de sa réforme, de sa radicalisation. Ainsi, suivant les conseils d'al-Maghili, savant originaire de Tlemcen, l'Askya Mohammed entreprend la "guerre sainte" contre la *djahiliyya* des Chi :

La lutte ne s'engagea entre eux qu'après que l'askia eut envoyé le savant, le saint, le pieux Mohammed Toulé, ce chérif dont la généalogie se rattache aux Beni-Medâs, auprès du chi Bâro pour inviter celui-ci à embrasser l'islamisme. Ce dernier qui se trouvait alors dans une ville appelée Anfao, s'y refusa absolument. Il avait des craintes pour sa souveraineté, comme c'était naturel de la part d'un roi ; aussi fut-il dur en paroles envers le savant et la situation lui parut même si grave qu'il songea à faire mettre celui-ci à mort. (M. Kati, 1981, p. 102-103).

La "guerre sainte", idéologie expansionniste et militante est défendue et répandue par al-Maghili. Soufi de confrérie *qadiriyya* (une confrérie implantée à Tlemcen dès le XII<sup>ème</sup> siècle), al-Maghili a personnellement joué une influence auprès de Cheikh Mukhtar b. Ahmad al-Kunti, grand mystique de Tombouctou, dans la propagation de la *Qadiriyya* dans le *Bilad al-Sudan* et auprès de l'Askya Mohammed. (A. B. Nouhou, 2005, p. 258). Il partage avec ce dernier la même opinion selon laquelle il ne faut pas laisser cohabiter l'Islam et le paganisme.

Ainsi, à la proclamation de Sonni Baro, Mohammed prend la direction de l'opposition et constitue une ligue armée sous le signe de l'Islam. Le prétexte est d'obliger le souverain à se reconverter à l'Islam, mais l'objectif véritable est de fait tomber la monarchie des animistes au pouvoir. Le conflit est enfin la continuation de la lutte entre Sonni Ali et les *Ulema* de l'empire. Sonni Baro, fort de son droit, ne peut tolérer, et avec lui tous les Songhay traditionnalistes, l'intrusion de Mohammed ben Aboubakar dans les affaires de l'empire. Les deux camps se dressent, d'un côté les Songhay traditionnalistes groupés autour de Sonni Baro ; de l'autre, le parti "étranger", le parti musulman représentant un ordre nouveau.

---

<sup>1</sup> La *djahiliyya* désigne, à l'origine, la période pré-islamique caractérisée par l'ignorance (*djahl*) et de l'idolâtrie, désigne désormais la gouvernance impie qui usurpe la souveraineté d'Allah (al-Hâkimiyya) pour le simple fait d'adopter des valeurs autre que celles prônées par la religion musulmane.

<sup>2</sup> Mohammed était en effet l'homme qu'il leur fallait. Soninké, originaire du Fouta, homme de grande piété, respectueux des hommes de la religion, il présentait toutes les garanties pour être le souverain idéal des Oulémas. Diplôme, maître de lui-même, il avait su conquérir l'estime de Sonni Ali dont il désapprouvait la politique religieuse. Il avait un grand ascendant sur l'armée qui comptait de nombreux musulmans. Dans la province de Hombori qu'il gouverne, il fait bon ménage avec les marabouts.

Mohammed quant à lui vise le pouvoir souverain, et estime possible de le conquérir à cause de l'impopularité du Sonni Baro et du mécontentement général des musulmans. Ainsi se constitue la ligue musulmane :<sup>3</sup>

Le fils de Sonni-Ali, Abou-Bekr-Dâ'ou, fut proclamé souverain dans la ville de Donogha. Dès que le très fortuné, le très orthodoxe Mohammed-ben-Abou-Bekr-Et-Touri (...) eut appris cette nouvelle, il conçut le dessein de s'emparer du pouvoir souverain et, dans ce but, il combina de nombreux moyens d'action. Aussitôt qu'il eut achevé d'agencer le réseau de ses machinations, il se mit en marche à la tête de ses partisans. (Es-Sa'di, 1981, p. 116-117).

La prise du pouvoir par l'Askya Mohammed Touré, avant d'être une action politique, est d'abord une entreprise religieuse. Le réseau d'opposants au pouvoir des Chi est en grande partie constitué de l'élite religieuse de l'empire à savoir les *Ulema* de Tombouctou, les savants et les jurisconsultes arabo-berbères installés dans la région.

La politique de ces lettrés a pour objectif l'établissement du royaume de Dieu dans l'empire en menant le djihad contre le clan des Chi. Les marchands et lettrés musulmans de Tombouctou espèrent ainsi bâti dans le Soudan Occidental un Etat sur le modèle des dynasties arabo-musulmanes. La victoire du "parti de Dieu" consacre le triomphe de la tradition sunnite et du rite malékite :

Lorsque Dieu eut mis en déroute les troupes de chi Bâro, celui-ci s'enfuit seul jusqu'à Ayoro, où il demeura jusqu'à sa mort, tandis que le très fortuné, le très orthodoxe s'emparait du pouvoir et devenait le prince des croyants et le khalife des musulmans. (M. Kati, 1981, p. 106).

La victoire de 1492 de la ligue des musulmans qui à sa tête Askia Mohammed est un tournant dans l'histoire de la vallée du Niger. Askia Mohammed s'empare du pouvoir souverain sous le couvert de l'Islam et sa politique est au service de la religion. Il est secondé dans cette tâche d'islamisation par l'action missionnaire des *Ulema* des grandes villes, par les marchands qui profitent de la paix générale pour étendre leurs réseaux commerciaux. Il s'emploie avec une grande ferveur à implanter l'Islam dans le Soudan Occidental.

La restructuration de l'empire initiée par l'Askya Mohammed redessiné les espaces de légitimité dans l'empire. En effet, garanties jusqu'à l'avènement de l'Askya Mohammed en 1493 exclusivement par la coutume songhay, les instances de légitimation se réfèrent désormais aux textes révélés, à la Sunna, à l'*Idjima*, au consensus des *Ulema* et à l'idéologie juridico-politique de l'école malékite. La promotion de la foi islamique prônée par Askya El-Hadj Mohammed fait prévaloir la prééminence de la Loi et des valeurs islamiques sur celles de la tradition soudanaise. Ces valeurs structurent dorénavant, le jeu entre acteurs politiques et institutions. (J.C. Dédé, 2014, pp. 70-85). Ainsi, le pouvoir et les relations de pouvoir reposent essentiellement sur l'autorité de la loi islamique. La légitimité politique s'évalue en termes de conformité aux valeurs et normes islamiques :

(...) tout ce qui ne peut provenir que d'un infidèle, même s'il n'y a pas infidélité formelle, comme permettre la boisson du vin, les spoliations des biens, l'abandon

---

<sup>3</sup> S.M. Cissoko, « *L'Intelligentsia de Tombouctou aux XVe-XVIIe siècles*, BIFAN, n°4, 1968, pp. 945-946. En dehors des troupes de son frère Amar Komdiâgo, chef de guerre, de celle de Moussa Koura, roi de Bara dans le Macina, il n'avait que son corps d'armée et une légion d'intellectuels, gens de conseils et de prières mais inaptés au maniement des armes. Ces intellectuels préparaient cependant l'opinion populaire contre le Sonni ; ils assuraient Mohammed d'une victoire certaine. Ils présentaient la rébellion comme une guerre sainte contre le paganisme et appelaient tous les bons musulmans à se joindre à leurs rangs ».

des obligations religieuses, le meurtre, la fornication, l'adoration des idoles, le manque de considération pour les envoyés de Dieu, le rejet de quelque chose du Coran. (Al-Maghili, 1975, p. 411).

Pour légitimer son pouvoir qu'il a usurpé, l'Askia Mohammed reçoit le soutien et la caution des *Ulema* de l'Empire qui présentent l'avènement de la nouvelle dynastie comme émanant de la volonté divine. Les *Ulema* démontrent ainsi que l'usurpation était le résultat de la "guerre sainte" voulue par Dieu contre la dynastie païenne qui avait fait tant souffrir les musulmans. L'Askia par son pèlerinage en terre sainte, légitime l'usurpation et obtient le titre de Calife du Soudan. La nouvelle dynastie est donc, contrairement à la précédente, une monarchie musulmane ; le roi devient le chef de la communauté musulmane qu'il doit gouverner selon les principes coraniques.

Askia Mohammed apparaît, dès lors, aux yeux de l'élite religieuse et intellectuelle comme l'homme providentiel. Il doit s'assurer que les populations animistes embrassent les préceptes de l'Islam. Dans le cas contraire, il doit les combattre. C'est dans ce cadre que l'Askia Mohammed entreprend une guerre sans merci contre les Mossi, peuples attachés aux coutumes ancestrales et très réfractaires à l'Islam prôné par les maîtres du Songhay :

Aussitôt le prince entama la lutte avec eux ; il leur tua nombre d'hommes, dévasta leurs champs, saccagea leurs demeures et emmena leurs enfants en captivité. Tous ceux, hommes ou femmes, qu'on ramena comme captifs, furent l'objet de la bénédiction divine. Dans toute la contrée, aucune autre expédition, en dehors de celle-ci, n'eut le caractère d'une guerre sainte faite dans la voie de Dieu. (Es-Sa'di, 1981, p. 122-123).

La guerre sainte menée par l'Askia Mohammed contre le Mossi a lieu en 1497, juste après son pèlerinage à La Mecque. Il apparaît clairement dans ce conflit contre les Mossi une transposition de la lutte, à l'intérieur même du Songhay, entre animistes et musulmans. Malgré la victoire militaire du Songhay, la portée religieuse fut très limitée. Le peu de succès spirituel de la guerre contre les populations animistes, amène l'Askia à renoncer aux expéditions de conversion. Il compte désormais sur le prestige de l'empire pour répandre l'Islam dans le Soudan Occidental. Pour se faire, des savants musulmans soutenus par l'Askia Mohammed se répandent dans tous ces territoires pour y apporter l'Islam. Mais, de même que la campagne militaire n'a eu comme résultat la conversion de quelques captifs, cette islamisation pacifique n'a pas aussi eu des résultats escomptés par l'Askia et l'élite religieuse. Certes, le prestige personnel de l'Askia s'en trouve accru à un point tel qu'aux yeux du peuple il rejoint Sonni Ali dans une mythologie qui fait de lui un être surnaturel, un génie analogue à ceux avec lesquels il conversait à La Mecque. Et certains pouvoirs de Sonni Ali sont attribués carrément à l'Askia Mohammed, mais transportés sur le plan de la *baraka*.

Chef de l'armée, l'Askia Mohammed aurait pu passer outre la mollesse de l'intelligentsia de Tombouctou, et même se tailler une gloire personnelle dans les guerres de prosélytisme armée. (J.-L. Triaux, 1984, p. 172). J.-L. Triaux, C'est sans doute ce que redoutent les *Ulema*. Et pour parer à toute velléité de politique personnelle de la part de l'Askia, un *Ulema* accompagne le souverain dans la guerre sainte qu'il mène :

Durant l'année 903 (août 1497-août 1498) il entreprit une expédition contre Na'asira, le sultan du Mossi. Il emmena avec lui le seyyib béni, Mour-Salih-Djaura, en l'invitant à lui donner les indications nécessaires pour que cette expédition fût une véritable guerre sainte faite dans la voie de Dieu. (Es-Sa'di, 1971, p. 121).

Askia Mohammed Touré parvient au pouvoir sous le couvert de l'islam. Par politique mais plus sûrement par conviction, il prétend gouverner au nom de l'islam. Au début de son règne, il cherche les conseils des hommes de religion qui se font les champions de sa cause, légitimant ainsi l'usurpation du pouvoir par la volonté de Dieu.

### **1-2-Un nouveau discours dans la légitimation politique**

Askia Mohammed Touré parvient au pouvoir sous le couvert de l'islam. Par politique mais plus sûrement par conviction, il prétend gouverner au nom de l'islam. Au début de son règne, il cherche les conseils des hommes de religion qui se font les champions de sa cause, légitimant ainsi l'usurpation du pouvoir par la volonté de Dieu.

De son pèlerinage à la Mecque, l'Askya El-Hadj Mohammed reçoit le titre de Calife du Soudan et œuvre pour l'implantation de l'islam au Soudan. Il a le devoir impérieux de protéger la religion et les hommes de religion. Contrairement à la plupart de ses successeurs, il est pieux et son ami, l'Alfa Mahmoud Kati lui attribue même quelques miracles :

Parmi les miracles attribués à l'askia Mohammed, on cite le suivant. Lorsqu'il arriva dans la capitale du Môssi-koï après avoir décimé son armée et l'avoir mise en déroute, il s'arrêta auprès d'un arbre qui se trouvait en cet endroit et au pied duquel était l'idole des gens du pays ; il fit un geste en direction de l'idole et, aussitôt, grâce à l'intervention divine, l'arbre se souleva hors de terre et tomba sur le sol. (M. Kati, 1981, p. 134).

En pointillé au XIV<sup>ème</sup> siècle sous les Mansa, l'influence de l'islam confrérique se confirme avec l'hégémonie songhay. Les Askya usent d'un nouveau schéma normatif, celui du souverain-*Wali* (le souverain-saint). L'utilisation du vocabulaire mystique pour évoquer la figure du pouvoir est tout à fait remarquable pour Askya El-Hadj Mohammed. Il axe sa légitimation autour du mysticisme et de son charisme personnel. Il n'est pas lettré et ne connaît de la religion que le dogme, les pratiques obligatoires et ce que lui apprennent les *Ulema* dont il plaîne souvent les contradictions et le verbiage. (R. Mbaye, 1972, p. 243).

L'utilisation du mysticisme dans la légitimation du pouvoir s'inscrit dans la longue durée. Elle apparaît au Soudan Occidental au XIV<sup>ème</sup> siècle et se poursuit au règne de l'Askya El-Hadj Mohammed à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. Cependant, une fois le titre de calife reconnu, la légitimité des Askya évolue pour faire face aux transformations des pratiques de l'islam et à l'essor de nouveaux courants politiques. Ainsi, voit apparaître un autre champ de légitimation du pouvoir des Askya : celui du charisme personnel :

On ne saurait énumérer ses vertus ni ses qualités, telles que son excellente politique, sa bienveillance à l'égard de ses sujets et sa solitude envers les pauvres. On ne saurait trouver son pareil ni parmi ceux qui l'ont précédé, ni parmi ceux qui sont venus après lui (...) Il faisait de nombreuses aumônes et accomplissait, outre les devoirs prescrits, des actes de dévotion surérogatoires. C'était un homme des plus intelligents et des plus avisés. (M. Kati, 1981, p. 114-115).

La domination charismatique vient concurrencer la domination traditionnelle fondée sur des généalogies prestigieuses. (M. Weber, J. Freund et al., 1971, p. 353). Le terrain de la légitimité n'est plus celui du droit politique, mais du charisme et de la proximité avec Dieu dans le cadre de la montée du mysticisme islamique dans le *Bilad al-Sudan*. (N. Alkali, p. 256). La sainteté des Askya devient un instrument d'autorité supplémentaire. Le charisme personnel permet la reconstruction de l'empire.

Le mysticisme religieux est un terrain de choix pour la propagande islamique où l'Askya est d'abord un personnage doué de pouvoirs magiques. Mais, c'est un terrain dangereux, car l'animisme y a l'avantage et l'Islam est rapidement influencé par les pratiques magiques. Chassé du pouvoir, l'animisme regagne ainsi le terrain perdu. Mahmoud Kati, l'un des auteurs du *Tarikh el-Fettach*, témoigne ainsi de l'attachement de l'Askya El-Hadj Mohammed à des formes de pensée superstitieuses :

Ce prince (...) avait appris qu'un habitant de La Mecque possédait quelques cheveux de la tête de l'Envoyé de Dieu (...) et que des négociants venaient trouver cet homme avec des monceaux d'or, lui demandant de tremper ces cheveux nobles et bénis dans de l'eau, afin de boire ensuite de cette eau et de s'en servir pour leurs ablutions. Il se rendit lui-même auprès de cet homme et lui demanda de lui montrer ces cheveux ; comme l'homme les lui exhibait, il se saisit de l'un d'eux, le mit dans sa bouche et l'avala (...) quelle faveur céleste et combien abondante. (M. Kati, 1981, p. 132).

L'animisme reprend ainsi ses droits. Reste à savoir qui de l'Islam ou de l'animisme l'emportera. A cet égard, l'animisme dispose d'une capacité d'assimilation supérieure. Se vengeant habilement de sa défaite, l'animisme songhay reprend à son profit les miracles de l'Askya El-Hadj Mohammed. Tant que le "parti musulman" incarné par l'élite religieuse, s'assure solidement la direction de l'Etat, les pratiques animistes peuvent être combattues. (J.L. Triaux, 1984, p. 171-172). Sous le califat de l'Askya Mohammed, l'animisme est plus ou moins tenu en respect, mais l'Islam est partout sur la défensive. L'éducation de ses membres n'est pas descendue dans le peuple et le prestige des livres qu'il a contribué à répandre a été immédiatement digéré par l'animisme. Les livres deviennent, dès lors, de nouvelles forces magiques.

## **2-Les élites religieuses et la gestion du pouvoir**

L'usurpation du pouvoir des Sonni par l'Askya Mohammed est légitimé, dès le départ par les *Ulema* de l'Empire qui présentent l'avènement de la nouvelle dynastie comme émanant de la volonté divine. Le rôle des *Ulema* devient ainsi déterminant dans la légitimation et la consolidation de la monarchie théocratique au Songhay.

### **2-1-L'alliance du trône et de l'autel**

L'Askya Mohammed mérite bien son titre de calife du Soudan. Grâce à son action énergique, l'Islam s'épanouit, se consolide et pénètre dans tout l'Empire. Les valeurs islamiques commencent à imprégner toute la société. Le principe fondamental de l'Etat étant d'inspiration coranique, les institutions héritées des Sonni et du Mali tendent à se rapprocher des modèles musulmans. Les grands dignitaires de l'Etat, les gouverneurs des provinces et des villes, les chefs de l'armée, les juges, les conseillers étaient généralement musulmans. La cour même de l'Askya, la *Sunna*, austère et solennelle, régie par un protocole rigide, avec ses eunuques, des coussins étendus sur tapis, n'était pas sans rappeler quelque peu les cours des souverains arabo-musulmans. La centralisation de l'Etat, plus systématisée que dans les royaumes soudanais, était conforme à l'esprit coranique qui fait du souverain le responsable unique du pays dont il doit répondre le jour du jugement dernier.

Toujours est-il que l'Askya dont le pouvoir suprême est entre les mains, est aidé d'un conseil de dignitaires parmi lesquels nous avons les hommes de religion. Le fait nouveau ici est la place prise par les docteurs de l'Islam. Selon M. Kati (1981, p. 15), « *Il décida encore de consulter les ulémas pratiquants sur les traditions de l'Envoyé de Dieu (...) et de suivre leurs recommandations* ».

La victoire de 1492 de la ligue des musulmans qui a à sa tête Askya Mohammed est un tournant dans l'histoire de la vallée du Niger. Askya Mohammed s'empare du pouvoir souverain sous le couvert de l'Islam et sa politique est au service de la religion. Les réformes politiques entreprises par l'Askya El-Hadj Mohammed dans le but de consolider le pouvoir théocratique consistent au renforcement des liens entre la royauté songhay et l'Islam orthodoxe. Il s'agit ainsi de la mise en place d'une véritable politique d'alliance avec le clergé musulman. (B. Gagsou-Golvang, 2001, p. 54). Passé le règne des Chi marqué par un délaissement de l'Islam au profit des coutumes locales, le califat de l'Askya El-Hadj Mohammed matérialise le basculement intégral du pouvoir songhay vers l'idéologie et les valeurs islamiques.

Ainsi, dès son retour à La Mecque, l'Askya Mohammed met fin à toute accointance entretenue depuis les origines entre les souverains songhay et le clergé traditionnel. Pour assoier sa légitimité politique, Il engage la monarchie dans une étroite collaboration avec les élites religieuses et intellectuelles, représentants de l'Orthodoxie musulmane :

Askya-Mohammed déploya, en effet, le plus grand zèle pour fortifier la communauté musulmane et améliorer le sort de ses membres. Il fréquenta les docteurs et leur demanda des avis sur ce qu'il était de son devoir de faire dans les affaires du gouvernement. (Es-Sa'di, 1981, p. 118).

Askya Mohammed s'attache ainsi les services des *Ulema* notamment pour les questions politiques, économiques et religieuses. Parmi ces savants privilégiés, notons les Cheikhs Mour Salih Diawara, Mohammed Toulé, Gao Zakaria, Mohammed Tenenkou, Mohammed Haougaro, Mahmoud Kati et le cadî Mahmoud Niedobogho. On note aussi la présence d'un illustre savant, le Chérif hassanide Ahmed es-Seqli. (M. Kati, 1981, p. 37-38). D'autres tels qu'Ibrahim el-Khidr sont nommés intendant général du palais. (J.-C., 2014, p. 23-39).

Sa relation avec al-Maghili<sup>4</sup> reste la meilleure illustration de l'alliance du trône et de l'autel. Cette correspondance rédigée par ce savant de Tlemcen, ardent défenseur de l'Orthodoxie sunnite, est un traité de *Hisba* à caractère administratif et non juridique fait à l'usage de l'Askya Mohammed qui a décidé d'établir la *Sunna* comme base de gestion politique. Dans ce traité, al-Maghili répond aux préoccupations du souverain songhay par l'application stricte de la loi islamique dans la gestion des affaires politiques, militaires, sociales, économiques et religieuses. Pour ce faire, l'Askya El-Hadj Mohammed doit constamment se référer aux recommandations des *Ulema*.

Parmi ses consultations, nous avons celles relatives au sort des vingt-quatre tribus serviles héritées de Sonni Ali. Il reçoit des recommandations presque identiques d'El-Maghili et d'Es-Souyouti. Il fait venir en 1491 et 1502 El-Maghili dans son Empire et lui pose un certain nombre de questions concernant les problèmes urgents à résoudre selon l'école Malékite. Par ces questionnaires l'on se rend compte que le souci majeur de l'Askya est de lutter contre les mauvais musulmans en les ramenant à l'orthodoxie, rehausser l'image des musulmans aux yeux de la *Ummah*. Toujours sur les conseils d'El-Maghili et aussi par conviction, il traque les compagnons de Sonni qui professent la *Shahada*, qui ont des mosquées et qui adorent en même temps des idoles et pratiquent la magie. Askya Mohammed les oblige, dès lors, à adhérer au Malékisme.

---

<sup>4</sup> Originaire de Tlemcen et disciple du Cheikh Abd al-Rahman al-Tha'alibi (mort en 1470), Muhammad ibn Abd al-Karim ibn al-Maghili (1425-1505) est considéré comme un des plus grands érudits du XV<sup>ème</sup> siècle en matière de sciences religieuses, d'exégèse du Coran et de connaissance de la Sunna. De tendance malékite, al-Maghili est surnommé le réformateur du Touat. De là il entreprit son périple dans le Bilad al-Sudan. Il séjourna dans plusieurs villes soudanaises et y dispensa des cours. Il fut consulté sur le plan juridique et rendit des sentences (fatwas) et conseils. Il se rendit à Gao et dans le Bornou pour conseiller les souverains.

Askya Mohammed a donc très vite compris l'intérêt qu'il a à renforcer les liens avec les *Ulema*. Puisqu'il ne peut bâtir sa légitimité sur son identité sociale parce que n'étant pas conférée par l'institution traditionnelle, il ne lui reste qu'un seul moyen d'action à savoir construire la légitimité de son pouvoir en s'appuyant uniquement sur l'élite religieuse. D'où la présence non négligeable des juristes à sa cour. Cette présence des savants accorde une grande légitimité au sein de la communauté musulmane :

Le cheikh Mahmoud Kati dit : que tous ceux qui liront les récits que nous venons de rapporter sachent que nous les avons racontés (...) parce que nous avons été le témoin oculaire de la répugnance qu'éprouvèrent les gens de l'époque à croire à la qualité véritable de ce sultan, alors que tous les notables ulémas étaient d'accord pour dire qu'il était l'un des khalifes les plus illustres et l'un des princes des croyants les plus distingués. Cela d'ailleurs, grâce à Dieu le très-haut, ne pourra lui porter préjudice ni en ce monde, ni dans l'autre, de même que les dires des envieux, les résistances des ignorants et les efforts des traîtres et des impies ne pourront nuire à celui qui viendra après lui, s'il plaît à Dieu. (M. Kati, 1981, p. 24).

Le soutien constant des *Ulema*, sans oublier la reconnaissance de son titre de calife par les *chorfa* de La Mecque dont Abderahman Es-Soyouti<sup>5</sup>, Mohammed ben Abdelkerim, le cheikh hassanide Moulay El-Abbas, constituent des arguments incontestables de la légitimité de l'Askya Mohammed.

L'Askya est, par ailleurs, en liaison avec les grands docteurs de Tombouctou et plus particulièrement avec le cadî Mahmoud ben Omar Aqît<sup>6</sup> auquel il se recommande et qui doit l'aider dans sa difficile tâche de gouverner les hommes selon les préceptes coraniques. Il lie correspondance le juriste cairote et le shérif de la Mecque Moulay El-Abbas ; il leur expose les problèmes de son Empire et leur demande des solutions conformes à l'Islam.

Pour obtenir efficacement le soutien des *Ulema*, pilier incontestable du califat songhay, Askya Mohammed déploie en direction de ces érudits une politique philanthropique consistant à les combler d'honneurs et de nombreuses donations :

(...) dans laquelle nous allons parler des égards et des faveurs dont fut l'objet notre maître, le savant, le scrupuleux, le pieux, le saint, l'érudit, l'alfa Sâlih Diawara, de la part du prince, de l'askia (...) Parmi les tribus servies dont il lui donna la propriété étaient celles des Haddânké, des Fâlan, des Sarei, des Bankan, des Toumbâ, des Haridâna et des Bella, qui tirent leur origine des Sorko. (M. Kati, 1981, p. 53-54).

---

<sup>5</sup> Abu l-Fadl Abd al-Rahman ibn Abi Bakr ibn Muhammad Jalal-Din al-Khudayri Es-Soyouti, né en 1445 au Caire, est un savant égyptien connu pour son œuvre abondante. Il fut un éminent savant shafite de renom. D'origine persane, il serait né dans la bibliothèque familiale ; ce qui lui valut le surnom de fils des livres (ibn al-kutub). D'une mémoire prodigieuse, il connaissait par cœur quelque deux cent mille hadiths. Il se rattacha à la tariqa shadhiliyya et prôna l'équilibre entre La Loi et la voie. Il se mit assez tôt à écrire et ses livres se répandirent très vite hors d'Égypte jusqu'en Inde. Sa renommée le mit bientôt en butte à la jalousie de ses pairs. On lui reprocha notamment son emploi de l'*ijtihad*. Il prônait la complémentarité de l'exotisme et du Soufisme. Il mourut en 1505.

<sup>6</sup> Le cadî Mahmoud ben Omar Mohammed Aqît est issu de la célèbre dynastie berbère qui a marqué l'histoire religieuse de Tombouctou aux XV<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècles. Cet homme de lettres et de science que le Tarikh es-Sudan présente comme un saint personnage et un prodigieux thaumaturge, a étudié auprès des plus grands savants du Tekroun et de l'Égypte, avec qui il entretenait d'ailleurs des correspondances régulières depuis son pèlerinage à La Mecque. C'était un homme vertueux, d'une grande piété et surtout très craint. Il a été nommé aux fonctions de cadî en 149 par l'Askya Mohammed et exerça sa judicature jusqu'à sa mort en 1548.

Les donations des souverains songhay constituent une caractéristique des liens très forts entre l’Islam et la monarchie songhay. Les lettrés sont, dès lors, les premiers à bénéficier de ces privilèges. Les donations faites en guise de récompense par l’Askya Mohammed à ses deux compagnons à savoir Salih Diawara et Mohamed Toulé. Ces derniers ont joué un rôle de premier plan, non seulement dans le coup d’état de 1493, mais surtout dans la légitimation califale de l’Askya Mohammed lors de son pèlerinage à La Mecque. Ces donations sont la plus grande manifestation de cette nouvelle politique de gestion initiée par les souverains de Gao.

Il faut ajouter à ces deux donations, celle faite au chérif Ahmed Es-Seqli pour le récompenser d’avoir répondu favorablement à l’invitation du souverain à s’installer au Soudan et encourager par là même le mouvement migratoire des jurisconsultes arabo-musulmans vers le *Bilad al-Sudan*. Cette politique à objectifs multiples poursuivie par l’Askya Daoud vise d’une part le côté économique, et d’autre part à assurer la stabilité politique et le maintien de l’équilibre social grâce à l’appui des *Ulema*, détenteurs du savoir islamique<sup>7</sup>.

Quand la vertu s’allie à la science, comme c’est le cas pour l’élite de Tombouctou, le *‘alim* est particulièrement honoré et respecté. L’Askya Mohammed aime manifester de l’estime à de tels savants, comme pour bien marquer que son pouvoir repose sur l’enseignement de ces docteurs de la loi :

l’Askia décida également que, lorsque les cadis viendraient le trouver, il ferait étendre pour eux une natte de prière ; il décida que les eunuques de sa maison se tiendraient à sa gauche, qu’il ne se lèverait pour personne sauf pour les savants et pour les pèlerins lorsque ceux-ci reviendraient de la Mecque, que les savants, les chérifs et leurs enfants seraient seuls admis à manger avec lui, mais qu’il en serait de même des *san*, même si ceux-ci étaient tout jeunes : Dieu fasse miséricorde à ce prince. (M. Kati, 1981, p. 14).

Les juges ou cadis promus au rang de conseillers ont droit aux honneurs de la garde royale et peuvent prendre place au côté du souverain. Les docteurs de l’Islam et les pèlerins de retour de la Mecque obtiennent l’insigne honneur de serrer la main du souverain, qui sont reçus debout par le souverain. Les chérifs ont quant à eux l’autorisation de partager le repas avec le souverain, chose qui était permis uniquement à la reine ou à l’héritier. (D.T. Niane, 1975, p. 105-106). Le Grand juge ou cadi de Tombouctou devient désormais un conseiller écouté et plus d’une fois les Askya effectuent le voyage de Tombouctou pour entendre son avis lorsqu’ils sont en face d’un problème difficile. Les marabouts quant à eux sont chargés de la surveillance permanente des hommes et leurs comportements, sans toutefois manqués de porter des critiques sur le roi lui-même.<sup>8</sup>

Il est cependant erroné de ne voir dans cette monarchie que son aspect musulman. L’Askya Mohammed est avant tout le successeur et l’héritier de Sonni Ali, d’un pouvoir vieux de plusieurs siècles, riches de traditions soudanaises. Ainsi, dans la réalité des faits la monarchie

---

<sup>7</sup> Fils d’Askya Mohammed, Daoud succéda pacifiquement à son frère Askya Ishaq Ier à la mort de ce dernier en 1549. L’Empire continuait de s’étendre sous le règne de l’Askya Daoud et connut peu de luttes internes. Sous l’Askya Daoud (1549-1582), les lettrés étaient toujours fort et actifs face au souverain. Ainsi, il se levait pour accompagner à pied les lettrés qui le visitaient. En outre, il perpétua la tradition des dons aux lettrés pour consolider davantage leur position. Sous Askya Daoud, les lettrés et les savants musulmans demeuraient encore si forts qu’ils se permettaient d’interdire au roi l’entrée de leur domicile. Les bastions acquis par les lettrés dès 1493 étaient plus que jamais consolidés. Ainsi, Daoud avait pour conseillers des lettrés musulmans.

<sup>8</sup> La probité morale était particulièrement prisée car les marabouts étaient des censeurs intransigeants. Les fonctionnaires sensibles « aux cadeaux nocturnes » sont fustigés par les imams et le cadi. Etre un bon lettré constitue un atout intéressant ; une solide culture générale, sans être exigée du candidat, est cependant souhaitable du moins au temps d’Askia Mohammed et son fils Daoud.

songhay revêt nombre de traits des monarchies animistes. L'Askya Mohammed est considéré dans les croyances locales comme un personnage sacré devant lequel l'on doit se prosterner et se couvrir de poussière, comme le principe d'ordre et de paix. Il est le dépositaire du *din-touri*<sup>9</sup> symbole de feu sacré et de la propriété du sol. (D. T. Niane, 1975, p. 99-100).

Malgré ces aspects locaux, la monarchie songhay demeure une dynastie d'essence musulmane. Le rôle des *Ulema* reste tellement prépondérant qu'il tend à supplanter l'autorité des Askya.

## 2-2- Une monarchie sous tutelle des *Ulema*

La victoire en 1492 du parti musulman dirigé par Mohammed Touré marque le début de l'Islam politique au Songhay. La participation des *Ulema* à l'avènement de la monarchie théocratique atteste de leur influence grandissante dans le champ politique au Soudan Occidental. L'Islam devient ainsi un contre-pouvoir aux princes de Gao du fait du rôle joué par les *Ulema* dans la fin de la dynastie des Chi et l'avènement des Askya. (S. Souleymane, 2012). Pour cette entreprise, la communauté musulmane, composée de lettrés et commerçants, a mis à la disposition de Mohammed Touré des fonds nécessaires. C'est cette aide qui donne du pouvoir aux lettrés et qui fait de l'Islam un contre-pouvoir à l'autorité des Askya. Selon Es-Sa'di, (1981, p. 118), « (L'Askia Mohammed) fréquenta les docteurs et leur demanda des avis sur ce qu'il était de son devoir de faire dans les affaires du gouvernement ».

Il apparaît que dans la gestion de l'Empire, les princes songhay sont aidés d'un conseil de dignitaires parmi lesquels se trouvent en bonne place les hommes de religion. Le fait nouveau ici est la place prise par les docteurs de l'Islam. C'est fort de cette position que les *Ulema* deviennent les véritables maîtres du champ politique.

La tutelle des *Ulema* se fonde sur l'autorité du savoir. Ils sont détenteurs d'un savoir-faire et d'une culture spécifiques inaccessibles à la population dans sa grande majorité. L'un des personnages-clé de l'empire reste le cadî de Tombouctou dont la prééminence sur l'empire est incontestable. Sa science et sa vertu ont atteint un point que nul n'avait atteint. Ses compétences et son expérience immenses lui permettent de résoudre des problèmes cruciaux qu'aucune autre personne à Tombouctou. Toutes ces compétences lui permettent d'obtenir de l'ensemble du peuple y compris le souverain, soumission et obéissance totale :

(...) Tout le monde le respectait ; le sultan comme les personnages de moindre importance étaient à ses ordres ; ils le visitaient dans sa maison, lui demandaient sa bénédiction sans qu'il se dérangeât pour eux. On lui apportait de l'argent et les cadeaux affluaient chez lui. (Es-Sa'di, 1981, p. 62-63).

En se plaçant sous la protection du cadî pour éviter les "feux de l'enfer", l'Askya Mohammed se dépouille de ses pouvoirs d'influence et d'injonction pour les céder au cadî Mahmoud. Celui-ci peut dorénavant exiger du souverain et de tous les autres acteurs politiques de l'empire qu'ils se plient à ses saintes directives comme cela se fait dans toute véritable *Wilayat al-fakih*. Cette autorité se fonde ainsi sur la reconnaissance et l'acceptation par toute la

---

<sup>9</sup> *Din-Touri* signifie tison éteint. C'est le symbole du premier feu allumé dans le pays. Il fait de l'Askya le maître du feu et des foyers, le premier occupant du pays. Cette tradition est antérieure à la dynastie des Askya, elle plonge ainsi dans les croyances animistes des Songhay.

communauté de son leadership politique et religieux, de la confiance particulière que la population place en lui et des pouvoirs particuliers et des qualités uniques qu'il possède<sup>10</sup>.

Le cadi apparaît comme le seul capable de maintenir, par ses attributions, l'ordre établi par Dieu. Son pouvoir s'impose donc à tous parce qu'il détient son autorité non pas du *ahd*, l'acte de nomination qui matérialise la volonté impériale, mais plutôt de sa fonction, celle d'unique mandataire de Dieu dans la cité sainte de Tombouctou, et plus encore, de la force de la tradition islamique, le Coran, la *Sunna* et les *Hadiths*. Son autorité est ainsi supérieure à celle de l'empereur. Le cadi considère de ce fait que ses attributions ne sauraient se limiter qu'à ses fonctions judiciaires. Celles-ci s'étendent au contraire à tous les aspects de la marche de l'empire.

C'est fort de leur influence que les lettrés musulmans n'hésitent pas à s'opposer aux Askya quand ils estiment que ces derniers abusent de leur pouvoir temporel. Par exemple, le cadi Mahmoud ben Aboubakar Baghayogho<sup>8</sup> dénonce la politique fiscale de l'Askya Ishaq :

Comme la situation se prolongeait et que personne ne répondait rien au roi, le juriste Mahmoûd précité dit à celui-ci (...) Eh bien, lui dit le juriste Mahmoûd Baghayogho, nous ne connaissons ici personne qui soit un plus grand oppresseur que toi, car tu es le père de tous les oppresseurs et ceux-ci n'existent que par toi ; personne ici ne s'empare par contrainte du bien d'autrui sinon pour toi, par ton ordre et grâce à ton appui. Si tu dois mettre à mort l'oppresseur, commence par toi-même et hâte-toi de la faire (...). (M. Kati, 1981, p. 167).

Sous les successeurs de l'Askya Mohammed, les lettrés ne perdent rien de leur pouvoir politique. Ils s'opposent vigoureusement à la politique des Askya. Ce qui déclenche une terrible répression des souverains à l'encontre de l'élite religieuse et intellectuelle. Les relations entretenues par les cadis de Tombouctou avec les souverains songhay sont similaires à celles entretenues avec Sonni Ali. L'exemple le plus édifiant est celui de l'Askya Mohammed-Bâni. Pour M. Kati (1981, p. 230), « *Les musulmans avaient eu beaucoup à souffrir de lui en raison de l'amitié qu'ils portaient à son frère, le balamâ Sâdiq, mais Dieu débarrassa de lui les musulmans* ».

Les raisons d'une telle rivalité résident dans le fait que, ces Askya, contrairement à Askya Mohammed et Askya Daoud, remettent en cause l'alliance traditionnelle du trône et de l'autel. Ils remettent ainsi la politique de bienveillance de l'Askya Mohammed à l'égard de l'élite religieuse et intellectuelle, estimant que cette politique n'a fait qu'accroître l'influence des *Ulema*. (P. Lath Mel, 1987, p. 84). C'est dans cette optique que l'Askya El-Hadj usant de son pouvoir juridique, refuse la nomination d'Abou Hafs Omar au poste de cadi de Tombouctou en remplacement de son frère El-Aqib. (M. Kati, 1981, p. 226-228).

<sup>8</sup>Dans cette lutte entre le trône et l'autel, le cadi Mahmoud peut compter sur un important réseau qui approuve visiblement toutes les initiatives d'ingérence des *Ulema* dans le champ politique. Ce microcosme relationnel bâti sur les liens personnels et les affinités électives regroupe tous les *Ulema* de l'empire, c'est-à-dire les détenteurs des fonctions religieuses, du savoir et de sa transmission. Mais aussi d'illustres érudits arabes dont Ibrahim el-Moqadessi, le cheikh Zakaria, Ahmad al-A8sqashandi, tous disciples du savant égyptien ibn Hajar al-

---

<sup>10</sup> Le cadi Mahmoud revendique vigoureusement l'autorité de son pouvoir sur l'ensemble de la communauté musulmane et sa prééminence sur l'empereur. Cette prééminence se fonde sur le principe d'inclusion qui établit que le pouvoir spirituel dont les *Ulema* sont détenteurs depuis l'avènement de la monarchie théocratique au Songhay détient la primauté sur le pouvoir temporel incarné par les souverains. La désignation de l'Askya Mohammed n'y change rien puisqu'il s'agit en réalité d'un acte purement politique.

Asqalani. Ces relations garantissent au cadî un important espace d'immunité. Ce qui lui permet de faire fi de ses obligations légales et d'empiéter sur les prérogatives des souverains sans crainte. (J.-C. Dédé, 2014, p. 23-39).

A la différence de l'Askya Mohammed et l'Askya Daoud, leurs successeurs apparaissent comme des rois sots, méprisables, indignes de leur rang, hostiles aux choses de la religion et pleins d'impiété. Aux dires de M. Kati (1981, p. 155), « Personne de plus méprisable ni de plus vil que lui n'occupa le trône du Songaï ni les fonctions d'askia et, comme on l'a dit, le trône du Songaï était trop haut placé pour lui, étant donné son impéritie ».

Cette vision des choses ne nous surprend pas car des oppositions entre rois animistes et rois musulmans avec toujours une vision positive de ces derniers, ont toujours été présentes dans l'histoire des Empires médiévaux soudanais. Tel est le cas de Soundjata perçu, contrairement au pieux Kankou Moussa, comme un roi sanguinaire. Ou encore l'opposition entre Sonni Ali le débauché, le tyran et l'Askya Mohammed le vertueux, le bien-aimé. (Z. Dramani-Issifou, 1990, p. 117142).

Lors de la crise qui oppose le Balama Es Sadiq à son frère l'Askya Mohammed-Bani, l'intervention du cadî de Tombouctou, le cadî Aqit, est importante. En effet, dans leur volonté de renverser les souverains hostiles à l'Islam, les Aqit financent le projet de rébellion du Balama Es-Sadiq, fils de l'Askya Daoud et commandant des troupes de Kabara. Ce dernier est hostile au pouvoir de l'Askya Mohammed Gao. Les *Ulema* fournissent au Balama Es-Sadiq, l'homme providentiel devant libérer les musulmans opprimés, les supports spirituels et matériels :

Cependant le balamâ, après avoir enterré son frère le kanfâri Sâlih, s'occupa de donner suite à ses projets de rébellion (...) Cette décision fut ratifiée par tout le menu peuple de Tombouctou, ainsi que les commerçants de cette ville, une partie de ses ulémas, les fonctionnaires de l'askia qui résidaient à Tombouctou, le moundio et le tassara-moundio. Les commerçants lui fournirent des subsides et, du haut des chaires, les amâms des mosquées firent en son nom le prône du vendredi. (M. Kati, 1981, p. 238-239).

En faisant le prône du vendredi au nom d'Es-Sadiq, le cadî Omar porte la responsabilité de l'autorité légale du Balama. Le cadî veut ainsi montrer à travers de telles dispositions qu'il n'est pas prêt à accepter des réalités politiques contredisant son autorité d'une part, et d'autre part qu'il peut faire et défaire l'autorité des princes de Gao. C'est encore et surtout, en vertu de ce rôle politique, et de l'importance que cela lui confère, que les Aqit se substituent aux Askya pour souhaiter la bienvenue aux troupes du sultan Moulay Ahmed al-Mansour el-Dhehebi. (P. Lath Mel, 1987, p. 644-65).

## Conclusion

Le projet politique de l'Askya Mohammed remodèle complètement les rapports que la monarchie entretient avec la communauté musulmane. Le contournement de la norme traditionnelle au profit de l'Islam modifie le statut des détenteurs de ce nouveau savoir dans la pyramide hiérarchique de l'empire. Rendu incontournable par la volonté impériale de faire du Songhay une nouvelle terre d'Islam, leur rôle qui se limitait jusqu'au règne de Mohammed Touré qu'à l'animation de la vie religieuse prend une dimension plus politique. Ces lettrés deviennent des collaborateurs écoutés des souverains. Ils sont les acteurs centraux dans l'élaboration et la contestation de ce discours de légitimation. La présence des *Ulema* dans ce processus montre la montée en puissance des savants musulmans à la cour des Askya. Cette prépondérance des élites religieuses et intellectuelles favorisent l'avènement d'un Islam radical basé sur le respect scrupuleux de la Tradition coranique.

## Bibliographie

- Al-Maghili in J. Cuoq. (1975). *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique Occidentale du VIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle (Bilad al-Sudan)*, Paris : CNRS.
- Alkali, Muhammad Nur. (2013). *Kanem-Bordo under the Sayfawa. A study of the rigin, Growth and Collapse of a dynasty (891-1846)*, Maiduguri: BSSS.
- Cissoko, Sékéné Mody. (1968). « *L'Intelligentsia de Tombouctou aux XVe-XVIe siècles*, DAKAR : BIFAN, n°4.
- Deaux K. et Perkins T.S. , 2001, « The kaleidoscopic salef » in C. Sedikides et M.B. Brewer (dir.), *Individual Self, Relational Self and collective self*, Philadelphie, Psychological Press/Taylor and Francis Group, pp. 299-313.
- Dede, Jean-Charles. (2014). « Usurpations de fonctions et appropriations de pouvoir dans l'empire songhay : l'exemple du Cadi Mahmoud Ben Omar Ben Mohammed Aqit de Tombouctou (1493-1548) », *Rev. Ivoi. Hist.*, no. 23, pp. 70-85.
- Dede Jean-Charles. (2014). « Politique symbolique et légitimation du pouvoir monarchique dans l'empire songhay : le cas d'Askia Mohammed Silla (1493-1528), *Rev. Hist. Afr. GODO-GODO*, n°. 24, 2014, pp. 23-39.
- Dramani-Issouffou, Zakari. (1990). « L'Islam en tant que système social en Afrique depuis le VII<sup>e</sup> siècle » in *Histoire générale de l'Afrique*, Vol. III, Paris : Ed. UNESCO, pp. 117-142.
- Es-Sa'di. (1981). *Tarikh es-Sudan*, Traduit de l'arabe par O. Houdas, Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient..
- Gagsou-Golvang, Bayo. (2001). *Askia Mohammed Ier (1493-1528) : vie et œuvre*, Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Cocody-Abidjan.
- Kati, Mahmoud. (1981). *Tarikh el-Fettach*, Traduction française par O. Houdas et M. 8Delafosse, Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient.
- Lath Mel, Paul. (1987). *La famille Aqit de Tombouctou XVe-XVIe siècle*, Mémoire de maîtrise d'histoire médiévale sous la direction du Professeur Niamké Kodjo Georges, Université Nationale de Côte d'Ivoire.
- Mbaye, Ravane. (1972). « Un aperçu de l'Islam songhay ou réponses d'Al Magili aux qu2estions posées par Askia Mohammed, empereur de Gao », *BIFAN*, n°2.
- Niane, Djibril Tamsir et 8Ky-Zerbo, Joseph. (1991). *Histoire générale de l'Afrique : l'Afrique du XIIIe au XVIe siècle*, Paris : UNESCO.
- Nouhou, Bousta. (2005). *Islam et politique au Nigéria : Genèse et évolution de la chari'a*, Paris : Khartala.
- Roy, Olivier. (1992). « L'échec de l'islam politique », *JSTOR*, No. 184 (8/9) (Août-septembre 1992, pp. 106-129.
- Souleymane, Sangaré. (2012). « Contribution à l'étude des fondements historiques de la contestation des pouvoirs d'Etat en Afrique : le cas de l'Empire songhay aux XVe-XVIe siècles », *Ethiopiennes*, N°. 88, Littérature, philosophie et art, Espaces publics africains, crises et mutations.
- Triaux, Jean Louis. (1973). *Islam et sociétés soudanaises au Moyen Age*, étude historique, äris-Ouagadougou : CNRS-CVRS.
- Weber, Max ; Freund, Julien et al. (1971). *Economie et société, tome 1 : les catégories de la sociologie*, Paris : Plon.